IMPERMÉABILISANT SPÉCIAL TECK ET BOIS TROPICAUX

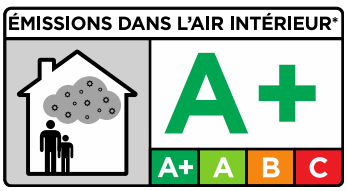
HYDROFUGE ET OLÉOFUGE DE SURFACE PRÊT A L'EMPLOI



AVANTAGES PRODUIT

- Excellente imperméabilisation à l'eau, aux huiles et aux graisses en intérieur et extérieur
- Teck et bois tropicaux
- Invisible et sans odeur
- Ne forme pas de film
- Protège contre le gel et les graffitis

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Sans Solvant, Sans Odeur
- 

* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

web

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

IMPERMÉABILISANT SPÉCIAL TECK ET BOIS TROPICAUX est un hydrofuge, oléofuge spécial pour l'imperméabilisation et la protection du teck et des bois tropicaux qui apporte une excellente résistance à l'eau, aux huiles et aux graisses.

IMPERMÉABILISANT SPÉCIAL TECK ET BOIS TROPICAUX offre également un excellent effet antisalissure et un excellent effet anti-adhérent.

IMPERMÉABILISANT SPÉCIAL TECK ET BOIS TROPICAUX en traitement préventif, il facilite le nettoyage des surfaces et lutte contre le vieillissement des bois.

DOMAINES D'APPLICATION

• Protection de tous supports poreux : terre cuite, brique, marbre, céramique non émaillée, grès, pierre naturelle, béton, plâtre, pavés autobloquants, granit,
• Utilisable en intérieur ou en extérieur,
• Pour terrasses, balcons, façades, margelles de piscine, sols de garage, barbecues, cheminées, toitures, dallages, sols intérieurs, plans de travail, carrelage, joints etc.
• Ne modifie pas l'aspect des supports (pas d'effet filmogène),
• Laisse respirer le support (perméabilité aux gaz),
• S'applique sur supports verticaux ou horizontaux,
• Ne contient aucun solvant : Ininflammable, sans odeur et non toxique.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Copolymères fluorés en phase aqueuse
Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore
Densité :	1,00 +/- 0,1
Point éclair :	Non concerné (produit en phase aqueuse)
Temps de séchage :	12 à 24 heures. Effet maximum 7 jours après application.
Températures limites d'application :	+ 5°C à + 30°C
Limite de température de service :	- 10°C à + 80°C
Solubilité et nettoyage des outils :	Eau

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 – Préparation des supports
Les surfaces à traiter doivent être propres (nettoyer avec NETTOYANT DÉGRAISSANT ACIDE POUR PRÉPARATION DE SUPPORT) sèches, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes. Enlever mousses et moisissures au moyen de l'anti-mousse ANTI VERDISSURES, DESTRUCTEUR DE VERDISSURES, ALGUES ET LICHENS.

2 – Mise en œuvre
IMPERMÉABILISANT SPÉCIAL TECK ET BOIS TROPICAUX est prêt à l'emploi et s'applique au pulvérisateur, au pinceau, à la brosse ou au rouleau, en une ou plusieurs couches et ceci jusqu'à saturation du support.
Le produit peut s'appliquer sur support légèrement humide.
Temps de séchage 12 à 24 heures. Efficacité maximum 7 jours après application.

3 – Consommation
Variable selon porosité du support : 0,050 à 0,400 litre par m².

Le rendement de notre produit IMPERMÉABILISANT SPÉCIAL TECK ET BOIS TROPICAUX est de 5 m² à 20 m² par litre.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

Ne pas appliquer par risque de pluie, neige ou de temps venteux. Prévoir un entretien tous les 2 à 3 ans. Eviter les éclaboussures sur les revêtements et surfaces voisines durant l'application. Ne pas absorber, tenir hors de la portée des enfants.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.
Stockage et conservation : Un an en emballage d'origine fermé dans un local sec et frais. Ne pas stocker en dessous de 5 °C.

CONDITIONNEMENTS

Pulvérisateur spray : 1 litre.
Bidon : 5 litres, 2 litres et 1 litre.
Jerrican : 30 litres et 20 litres.
Fût : 220 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2022.